

**MAIRIE D'OLBY**

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt et un, le quatre mai à vingt heures, le conseil municipal de la commune d'OLBY (Puy-de-Dôme), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. Samuel GAUTHIER, Maire.

Date de la convocation du conseil municipal : le 27 avril 2021

**PRÉSENTS** : MM. ACHARD Nicolas, TRONCHE Aymeric, CARAY Frédéric, OUVRARD Dominique, ANDANSON Alain, MEGEMONT Etienne, NESME Emmanuel, Mmes FINET Hélène, PLANEIX Bernadette, BRIGNON Hélène, LANGLAIS Sarah, LACOURT Noëlle, GUILLAUME Michèle.

**ABSENTS EXCUSÉS** : Mme BONY Catherine (procuration à M. ACHARD Nicolas)

**Objet : facturation de travaux pour branchements AEP**

Le Maire informe le conseil municipal qu'il y a lieu de délibérer afin de pouvoir facturer des branchements en eau potable.

Nicolas ACHARD indique que dans le cadre de la construction de deux maisons, route des Combrailles, M. SERGAN Francis et Mme RIX Rachel ont fait une demande de branchements au réseau d'eau et d'assainissement. Le branchement en eau pour ces deux maisons a nécessité une extension du réseau communal, opération qui a eu lieu en même temps que les travaux d'électricité et d'éclairage public réalisés par EIFFAGE. Plusieurs échanges ont eu lieu entre l'entreprise ROBINET, les deux propriétaires des maisons en construction et la commune concernant le montant de prise en charge de ce raccordement. La facture d'extension a été payée en totalité par la commune ; reste à charge les branchements au réseau d'eau et d'assainissement qu'il faudrait facturer à M. SERGANT Francis et Mme RIX Rachel pour un montant de 900 € chacun.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal vote à l'unanimité des membres présents la facturation des deux branchements au réseau d'eau et d'assainissement aux deux nouveaux propriétaires pour un montant de 900 € chacun.

Fait et délibéré en mairie les jour, mois et an que dessus,  
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme,  
Le Maire  
  
Samuel GAUTHIER

